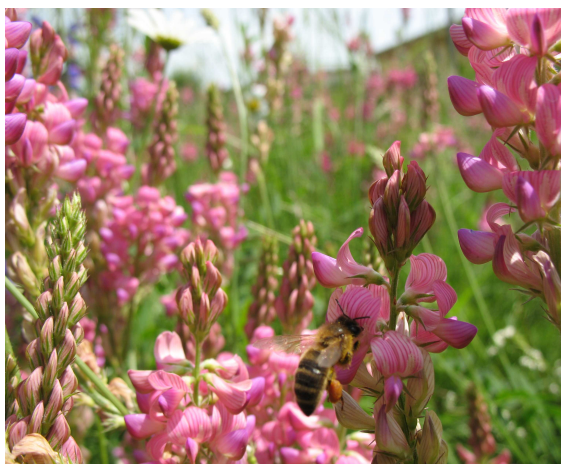

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Unéal : un bouquet pour la biodiversité !

Membre du Réseau Biodiversité pour les Abeilles, Unéal souhaite profiter des nouvelles exigences réglementaires pour développer les surfaces de jachères apicoles régionales.

En effet, dans le cadre de la conditionnalité des aides, les particularités topographiques sont prises en compte. Elles doivent représenter 1% en 2010, pour atteindre 5% en 2012. Un coefficient avantageux est offert aux surfaces de jachères mellifères puisque 1 hectare de jachères apicoles équivaut à 2 hectares de SET (Surfaces Equivalent Topographique). A titre de comparaison, les jachères fixes sont accréditées d'un coefficient 1.



Cela fait maintenant 3 ans que la coopérative Unéal œuvre pour la biodiversité.

Forte de son expérience sur ce dossier, Unéal propose cette année un mélange apicole adapté aux besoins. Ces jachères apicoles offrent 90% des apports polliniques quotidiens et permettent également d'assurer l'approvisionnement en pollen d'autres insectes butineurs comme bourdons, papillons, syrphes et autres diptères. De plus, sous réserve d'une bonne implantation, ce mélange Méliflore peut rester en place de 2 à 4 ans.

Unéal souhaite valoriser les jachères apicoles et est consciente que l'agriculture durable de demain passe par le maintien de la biodiversité de nos sols et de notre environnement.